



Communiqué

GESTION ACE AVIATION INC. PUBLIE SES RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE ET DÉCLARE UN BÉNÉFICE D'EXPLOITATION DE 243 M\$ DE DOLLARS AVANT ÉLÉMENTS LIÉS À LA RÉORGANISATION ET À LA RESTRUCTURATION

POINTS SAILLANTS DU TROISIÈME TRIMESTRE

- Bénéfice d'exploitation de 243 M\$ avant éléments liés à la réorganisation et à la restructuration, soit une amélioration de 226 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2003.
- Produits passages en hausse de 222 M\$ ou 12 %. Pour les vols intérieurs, le rendement a progressé de 4 % et les produits passages par siège-mille offert (PPSMO) ont bondi de 12 %.
- PPSMO en hausse de 6 %.
- Coût unitaire en baisse de 4 % en exploitation principale (en baisse de 11 % exclusion faite de la charge de carburant).
- Au 9 novembre 2004, ACE disposait d'environ 1,9 G\$ en trésorerie consolidée, représentant l'encaisse non affectée dans ses comptes en banque.
- En dépit des prix inégalés du carburant, bénéfice d'exploitation avant éléments liés à la réorganisation et à la restructuration quasi record pour un troisième trimestre, n'ayant été surpassé que deux fois dans l'histoire de la Société.

MONTREAL, le 12 novembre 2004 – Le 15 octobre dernier, Gestion ACE Aviation Inc. (ACE) annonçait à titre préliminaire pour le troisième trimestre de 2004 un bénéfice d'exploitation d'environ 235 M\$ avant éléments liés à la réorganisation et à la restructuration. La déclaration anticipée de ces résultats préliminaires visait à renseigner les diverses parties prenantes sur l'état récent de ses activités au vu de la hausse des prix du carburant à des niveaux records et de la détérioration des résultats des transporteurs américains.

Aujourd'hui, ACE déclare finalement un bénéfice d'exploitation avant éléments liés à la réorganisation et à la restructuration de 243 M\$ pour le troisième trimestre de 2004, soit une amélioration de 226 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2003. Les produits d'exploitation se situent en hausse de 268 M\$ ou 12 %. L'amélioration de 222 M\$ ou 12 % des produits passages est attribuable à une reprise dans tous les segments de marché, hormis les transports transfrontaliers. Les marchés internationaux ont repris après un passage à vide en 2003 en raison de la crise du SRAS. Le marché intérieur, revigoré, a affiché une hausse à la fois des rendements et du trafic. Au total, les charges d'exploitation ont augmenté de 42 M\$ ou 2 %, en dépit d'une augmentation de la charge de carburant de 138 M\$ en regard d'un relèvement de 6 % de la capacité exprimée en SMO. Les charges d'exploitation par SMO

se situent en baisse de 4 % par rapport à celles du trimestre correspondant de 2003 en ce qui concerne l'exploitation principale (en baisse de 11 %, si l'on exclut la charge de carburant). Au 9 novembre 2004, ACE disposait d'environ 1,9 G\$ en trésorerie consolidée, représentant l'encaisse dans ses comptes en banque. La dette et les obligations liées à des contrats de location-acquisition capitalisés, déduction faite de la trésorerie, ont été ramenées à 4 G\$ par rapport aux 5 G\$ annoncés antérieurement, du fait principalement de l'appréciation du dollar canadien.

Conséquence de la restructuration d'Air Canada sous la protection de la LACC, d'importants « éléments liés à la réorganisation et à la restructuration » ont été inscrits dans ses résultats, représentant les produits, charges, gains, pertes et provisions pour pertes directement attribuables au remaniement de l'entreprise au titre de la LACC.

Pour le troisième trimestre de 2004, les éléments liés à la réorganisation et à la restructuration se chiffrent à 313 M\$, dont 281 M\$ d'éléments hors trésorerie. Compte tenu de la levée, le 30 septembre 2004, de la protection dont la Société jouissait au titre de la LACC, c'est ici le dernier trimestre pour lequel il y aura comptabilisation de ces éléments. Les gains de change sur les éléments monétaires à long terme non sujets à concordat ont donné lieu à la constatation d'un montant de 123 M\$ pour le trimestre. Compte tenu du passage à la comptabilité nouveau départ et de la constatation du reste des contrats de location renégociés à la date de la levée de la protection, les résultats du quatrième trimestre devraient rendre compte plus fidèlement des progrès accomplis dans le cadre de la restructuration du transporteur.

Compte tenu de ces importants éléments, la perte nette pour le troisième trimestre s'établit à 81 M\$, contre une perte nette de 263 M\$ pour le trimestre correspondant de 2003, soit une amélioration de 182 M\$. Les résultats du troisième trimestre de 2003 comprenaient 273 M\$ au titre des éléments liés à la réorganisation et à la restructuration.

« En octobre, nous avons réalisé des coefficients d'occupation records pour le septième mois d'affilée, et le volume de réservations pour les vols du reste du trimestre reste élevé, indique Robert Milton, président-directeur général d'ACE. Notre stratégie commerciale est en train de porter fruit. Les prix du carburant suscitent évidemment des préoccupations, mais nous nous attendons toujours à ce que l'exercice 2005 se solde par une importante rentabilité. »

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de Gestion ACE Aviation Inc. pour le troisième trimestre de 2004, ainsi que les notes et le rapport de gestion y afférents, seront accessibles le 12 novembre 2004 sur le site Web d'Air Canada aircanada.com ainsi qu'à l'adresse SEDAR.com. On peut en obtenir un exemplaire en s'adressant aux Relations avec les actionnaires au (514) 422-7578.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Dans ses communications orales ou écrites, ACE fait souvent des déclarations qui sont reprises dans son Rapport de gestion ou peuvent être intégrées à des documents déposés auprès d'autorités des valeurs mobilières tant au Canada qu'aux États-Unis. Ces déclarations à caractère prospectif se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions comme « il devrait », « il se pourrait que », « il est prévu que », « on estime que », « on s'attend que », « on projette que » et autres qui soulignent les éventualités possibles et font renvoi aux hypothèses retenues. Toutes ces déclarations visent à satisfaire aux « règles refuge » des lois américaines sur les valeurs mobilières. Ces déclarations peuvent porter sur des observations concernant entre autres les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir.

Comme, de par leur nature, les déclarations prospectives partent d'hypothèses, elles sont sujettes à d'importants risques et incertitudes. Toute prévision ou projection n'est donc pas entièrement assurée en raison, notamment, de la survenance possible

d'événements externes ou de l'incertitude qui caractérise le secteur. Les résultats qui y sont présentés peuvent donc différer sensiblement des résultats réels en raison de divers facteurs, dont des conflits armés, des attentats terroristes, les prix de l'énergie, les conditions du secteur, du marché et de l'économie en général, l'évolution de la demande par suite du caractère saisonnier des activités, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et les effectifs, les relations du travail, les négociations collectives ou les conflits de travail, la restructuration, les enjeux en matière de retraite, les taux de change et d'intérêt, l'évolution de la législation, des développements ou procédures réglementaires défavorables ainsi que les litiges en cours, notamment avec des tiers. Les déclarations prospectives du présent document représentent les attentes d'ACE en date du 12 novembre 2004 et elles peuvent changer après cette date. Toutefois, ACE n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces déclarations à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif.

- 30 -

INFORMATION

Relations avec les investisseurs: (514) 422-7849

Relations avec les actionnaires: (514) 422-7578

Internet: aircanada.com